



PRÉFET DU RHÔNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le 29 octobre 2021

INTERDICTION DE RASSEMBLEMENTS DE VÉHICULES ET D'ENGINS MOTORISÉS DANS LES COMMUNES DE BRON, SAINT-PRIEST ET CHASSIEU

Depuis plusieurs semaines, des rassemblements à caractère sauvage de véhicules de tuning et de deux-roues sont organisés dans certaines communes de la métropole de Lyon. Ces comportements inconscients sur le réseau routier et la voie publique représentent un danger pour les participants mais aussi pour les autres usagers de la route. De plus, lors de ces pratiques volontaires et irresponsables, les infractions au Code de la route sont multiples :

- défauts d'assurance ;
- défauts de permis de conduire ;
- défauts de contrôle technique ;
- conduites sous l'emprise d'alcool et de stupéfiant.

Face à ces comportements inacceptables, l'action des pouvoirs publics se poursuit pour endiguer ce phénomène. Après la condamnation cette semaine par la justice de 2 organisateurs de ces événements, Pascal MAILHOS, préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, préfet du Rhône, a pris un arrêté interdisant les rassemblements de voitures et de motos du vendredi 29 octobre 2021 à 18h00 au samedi 30 octobre 2021 à 08h00 dans plusieurs périmètres de communes de la métropole de Lyon :

- Périmètre 1 à Bron et Saint-Priest : délimité par l'avenue Pierre Mendès-France, le boulevard de l'Université, la rue André Boulloche, l'impasse de l'Hippodrome, la rue Paul Langevin ;

- Périmètre 2 à Bron et Saint-Priest : délimité par la rue Boulloche, le boulevard de la porte des Alpes, l'autoroute A43 et la route départementale D112 ;

- Périmètre 3 à Chassieu : délimité par la rue du Progrès, l'avenue Louis Blériot, la rocade Est et la route départementale D29.

Un important dispositif policier sera mis en place dès ce vendredi. Les contrevenants seront verbalisés et les véhicules non-homologués saisis.

**Cabinet du préfet de la région
Auvergne-Rhône-Alpes**

Clément COTI
Tél : 07 72 35 63 75
Mél : pref-communication@rhone.gouv.fr

Préfecture du Rhône – 69003 Lyon Cedex 03
Standard : 04.72.61.61.61 – <http://www.rhone.gouv.fr>



@prefetrhone



Préfecture Auvergne-Rhône-Alpes



prefet_69